

L'aber au péril des hommes

propos sur la Penfeld

Jacques Berlivet

Février 2017

L'aber au péril des hommes

Ne vous êtes vous jamais rendu sur les rives de l'Aber Benoît, à l'aube, lorsque le soleil naissant émerge des brumes et inonde peu à peu ce paysage extraordinaire. Je l'ai souvent fait, fasciné par la beauté du site, et à chaque fois est venu à mes lèvres son nom breton : l'Aber Beniguet : l'Aber béni.

Nos ancêtres avait reconnu le caractère exceptionnel de cet espace naturel si bien préservé au fil des siècles ; La marque de l'homme, bien discrète, n'a fait que lui apporter, si cela était possible, encore plus d'attraits. Merveille de cette alliance entre les beautés de la création et la main de nos frères les hommes.

L'Aber béni... combien de fois, au retour, n'ai-je pas songé à cet autre aber que je fréquente depuis mon enfance, sur les rives duquel j'habite depuis cinquante ans, et qui a tant souffert au fil des générations, au fil des siècles, de l'acharnement des hommes à le dénaturer : la Penfeld. De ce lieu, j'en connaît chaque recoin, chaque arbre, chaque pierre, leur histoire, leurs beautés pour l'avoir arpenté des milliers et des milliers de fois, l'avoir fait découvrir à de multiples groupes de randonneurs, pour m'être tant passionné pour lui et son possible devenir. Pour, aussi, avoir eu la chance de contribuer à préserver ce qui pouvait encore l'être.

Lorsque la Communauté Urbaine entreprit, dans les années 80 la restauration des rives et que je fus appelé à intégrer le Comité Directeur mis en place par l'AUCUBE (Agence d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Brest), il était bien temps de « renverser la vapeur » : Qu'en serait-il resté de ce patrimoine si les hommes n'en avaient enfin compris la richesse ?

Parcourir le site en énumérant les diverses atteintes subies dans le passé, repérer au passage les points forts de la restauration entreprise, prospecter des pistes possibles pour l'avenir : telle est la démarche que je vous propose de faire ensemble.

La Penfeld : un aber.

Un aber, qu'est-ce que c'est ?

On décrit souvent la Penfeld comme un fleuve côtier. Cette appellation n'est pas exacte : dans sa partie brestoise, elle est un aber.

Un aber est un bras de mer résultant de l'invasion par l'océan d'une vallée fluviale ; le terme : « ria » est un synonyme. (lorsqu'il s'agit d'une vallée glaciaire, il s'agit d'un fjord.)

La plupart des cours d'eau bretons s'achèvent non pas par une embouchure mais par un aber : La montée du niveau de la mer au cours des derniers millénaires a provoqué ce phénomène d'autant plus marqué que les rives de ces cours d'eau étaient généralement très relevées en raison du relief de pénéplaine omniprésent en Bretagne.

A l'inverse d'un cours d'eau qui s'écoule d'amont en aval, le courant d'un aber suit le rythme des marées et s'inverse toutes les six heures. Même s'il faut tenir compte d'un apport plus ou moins notable d'eau douce, la salinité d'un aber est souvent proche de celle du large. Même lorsque son eau est saumâtre, sa faune aquatique est composée des espèces marines qui s'accommodent d'un tel environnement.

Le droit a reconnu cette réalité puisque le lit des abers fait partie du Domaine public maritime français (DPM), au même titre que toute la zone définie par la limite des eaux territoriales et le trait de côte actuel. Ce domaine est propriété inaliénable de l'État et est placé sous la responsabilité et l'administration des préfets maritimes. Lorsque des collectivités ou des intérêts privés en demandent l'usage, seules des concessions peuvent être obtenues. Une remarque importante pour ce que l'on

verra ensuite : même dans le cas de construction d'une digue, d'un quai ou d'un comblement, cela n'affecte pas la délimitation initiale du Domaine Maritime.

La législation sur la pêche en rivière ne s'y applique pas : c'est celle de la pêche en mer qui prévaut. Un petit fait déjà ancien : ce sont des gendarmes maritimes qui verbalisèrent un jour, à l'Arrière-Garde, des pêcheurs occasionnels : ils avaient « sorti » une pêche miraculeuse de mulets avec un engin prohibé !

Les communes riveraines sont classées communes littorales, avec les servitudes environnementales que cela comporte ; La commune de Plouvien en fit les frais lorsque un projet d'usine échoua pour cette raison. A ce titre, Gouesnou et Guilers sont aussi des communes littorales.

La Penfeld à Brest.

Tout au long de la traversée de notre commune, la Penfeld répond très exactement à cette définition : le domaine maritime débute au niveau de la limite atteinte par les plus grandes marées ; en l'occurrence, le moulin Joseph, au hameau de Penfeld.

En amont, le « fleuve » n'est qu'un très modeste ruisseau à truites qui prend sa source dans la commune voisine de Gouesnou, à proximité de l'aéroport de Guipavas. Après avoir parcouru le sud-ouest de cette commune, il traverse celle de Bohars. La « vallée des moulins » témoigne de l'utilisation intensive de ce petit cours d'eau. Un peu plus loin, l'étang de Kerléguer a été construit pendant la première guerre mondiale pour les besoins des troupes américaines cantonnées à Pontanézen et au « Canada ». Le ruisseau y est toujours largement ponctionné pour participer à l'approvisionnement de l'agglomération.

Comme apports notables d'eau douce, on peut encore relever, aussitôt après la station d'épuration de Kerléguer, le ruisseau du Spernot qui a cheminé de Lambézellec à travers le vallon de la Brasserie. Puis se déversant directement dans l'aber, au niveau du hameau de Penfeld, le ruisseau du Tridou. Enfin, l'apport du ruisseau de Pont Cabioch rejoint au Buis par celui de Coat Tan, puis celui de Kéroual, à l'anse de la Villeneuve.

A l'origine, l'eau de la Penfeld était donc essentiellement constituée par l'eau du large apportée par le flux des marées. Sa salinité était à peine atténuée en se mélangeant à l'eau des affluents : mes grands oncles péchaient la crevette à la Chapelle Jésus (au niveau du parc des sports de la Cavale blanche). Avant guerre, les habitants de Lambézellec se baignaient dans la Penfeld ; ils avaient le sentiment d'« aller à la baigne », selon l'expression brestoïse, dans la mer.

Les besoins en bois de la marine royale étaient énormes et la vocation de la Penfeld comme lieu de conservation et de traitement des arbres abattus au Cranou ou dans les autres forêts domaniales de la région s'est vite dessinée. L'eau saumâtre était le milieu le plus adapté à cet objectif. C'est l'origine des parcs à bois dont on vit longtemps les vestiges à marée basse, le long de la Penfeld. C'est cette industrie qui est à l'origine de l'atelier à bois installé sur l'île artificielle de l'« île Factice ».

Autre caractère maritime de la Penfeld : le port aménagé à Kervallon par des armateurs-corsaires chassés des sites plus en aval par la marine royale. Les quais quasiment intacts attestent assez de ce lien avec le grand large.

De l'aber, faisons table rase.

Si nos ancêtres des siècles passés revenaient sur terre, reconnaîtraient-ils le site de la Penfeld ? Tellement de générations ont développé un zèle peu commun dans la dégradation de cet espace naturel remarquable qu'il était alors. Parcourons l'aber d'aval en amont en relevant les nombreuses atteintes subies par lui au fil des siècles, des dernières décennies.

Du château à l'Arrière-Garde

Ceci est particulièrement vrai pour la partie qui va du château à la porte de l'Arrière Garde.

Au fil des siècles, il a fallu répondre à à l'accroissement continu des besoins d'espace de la Marine Royale, Impériale puis Nationale. Avant les extensions sur Lanninon, la Grande Rivière... face à la Rade, la Marine n'a eu d'autres issues que d'étendre son domaine le long de l'aber. Son lit profond permettait sa remontée par les navires en entretien ou en construction ou pour le transport de matériels et matériaux lourds.

Restait à résoudre la question des surfaces à utiliser pour la construction, les ateliers, les entrepôts, la voirie, les quais... : les rives étaient partout abruptes ; et l'on entrepris de les creuser d'une part pour contribuer à augmenter la verticalité des fortifications que l'on dressait simultanément, d'autre part pour utiliser les matériaux pour les remblais et la construction des quais. Cette particularité a une curieuse conséquence : le même terre-plein peut appartenir pour partie au droit commun et pour partie au Domaine maritime, selon le tracé du « trait de côte » initial ;

On peut constater, que sur toute la longueur des rives de la Penfeld, toute surface plane est artificielle.

En surplomb, les fortifications donnent à la ville, sur ses deux rives, l'aspect d'un plateau ; là aussi, c'est la main de l'homme : les reliefs ont été gommés progressivement, jusqu'aux grands nivellements de la reconstruction d'après guerre. Ainsi ont disparus les ravins dont les rus se déversaient dans l'aber. On peut encore en voir un sur la rive droite, barré par le Bâtiment aux lions ; le ruisseau émanant du lavoir de la rue de St. Malo est à présent souterrain et pose quelques problèmes périodiques.

C'est du pont de l'Harteloire à l'Arrière-Garde que l'on constate les plus grandes atteintes :

La colline au centre du méandre du Salou a été rasée à l'explosif sous le Second Empire. Ceci afin d'aménager les cales qui portent depuis le nom du site.

Avant de virer au nord-ouest, au niveau du méandre, l'aber s'élargissait considérablement pour former l'anse du Moulin à Poudre, vaste étendue d'eau de mer qui s'étendait jusqu'à la porte de la Brasserie. Du pont de l'Harteloire ou des Capucins on peut mesurer l'étendue du comblement qui a permis la construction de la cale de lancement et de nombreux ateliers dont les célèbres B.F. (Pour les non Brestois : les bâtiments en Fer).

Un peu plus loin, à Arrière-Garde, l'aber disparaît pratiquement sous les remblais réalisés dans les années 50 pour le passage de deux voies routières destinées à assurer la liaison avec la rive droite de l'arsenal et le plateau des Capucins. Entre les deux, un large terre-plein accueillait les ateliers et le parking d'un centre auto.

A ce niveau, la Penfeld n'est plus qu'un étroit canal entre deux buses souterraines ! Les effets se firent aussitôt sentir sur les marées et la salinité de l'aber. On peut constater que les algues marines, si présentes en aval, disparaissent totalement à partir de Kervallon.

De l'« Arrière-Garde » au Moulin Joseph

L'arsenal de Brest prenait fin à la porte de l'Arrière-Garde ; mais la partie amont n'a pas manqué de subir elle aussi les atteintes des hommes.

La rive gauche est entièrement artificielle : la réalisation d'un chemin de halage a nécessité un remblai continu. Il est particulièrement large au niveau de la rue de l'anse Saupin. Au niveau de la rive droite, plus préservée, ce chemin de halage n'a été réalisé que du dépôt de la Villeneuve au hameau de Penfeld.

En remontant l'aber, on observe de nombreux comblements ; tout d'abord, à Kervallon, le terre-plein datant de l'ancien régime et sur lequel l'armateur Riou-Kerhallet construisit ses magasins. Le quai actuel est d'époque. La seule construction qui subsiste est la bastide Tremblay, mais dans quel état !

Plus loin, en abordant à l'île Factice, la Penfeld est barrée par un énorme remblai : conjointement au percement de l'avenue de la Libération à la Cavale Blanche, dans les années 80, on a relié les deux rives par un « pont technique ». Seules deux buses permettent l'écoulement des eaux. Ces travaux ont également eu comme conséquence de gommer du paysage le site de la Chapelle Jésus, dont il ne restait plus que l'emplacement. C'était, jusqu'à la dernière guerre, un célèbre lieu de pèlerinage pour les habitants de la rive gauche, comme le rappelle la célèbre chanson :

« *A Recouvrance* » :
« *Ils s'en allèrent bras dessous, bras dessus.*
Au pardon d'la Chapelle Jésus... »

En amont, l'île Factice, énorme terre-plein réalisé sous Napoléon, afin de recevoir les ateliers qui exploitaient le bois stocké dans la Penfeld. Les pièces de bois destinées à la construction des navires y séjournaient longuement : l'eau saumâtre de l'aber était idéale pour leur traitement et leur conservation. Malgré la disparition de la marine à voile, le travail du bois s'est poursuivi jusqu'en 90, pour les besoins de la reconstruction de l'arsenal puis pour les aménagements intérieurs des locaux et des navires de la marine. Jusqu'en 1945, c'était réellement une île ; le canal de la rive gauche a été comblé pour les besoins de la circulation sur la rive.

En face, l'« anse Saupin » entièrement comblée pour devenir un vague parking, pour les besoins de l'atelier à bois et de la buanderie de la Marine.

A partir de la libération, la Penfeld au nord de l'île Factice a servi de décharge pour recevoir les produits du déblaiement des ruines de l'Arsenal : l'anse Goyen est comblée, la Penfeld perd plus de la moitié de son lit sur plusieurs centaines de mètres. Les plus anciens habitants de Kerhallet et Quizac se souviennent de ces immondes accumulations de gravats, de ferrailles en tous genres, lieux de prédilection pour des S.D.F. et des chiens errants. On évitait le lieu, la nuit tombée !

En amont, sous le pont de la Villeneuve, un terre-plein a été réalisé pour supporter le pilier de la rive droite. A présent arboré, il se fond dans la végétation de cette rive.

Plus loin, le fond de l'anse de la Villeneuve a été comblé. C'est actuellement la cour centrale du dépôt de la Marine.

Enfin, le fond de l'aber a disparu sous les remblais de la Départementale N° 5, lors de la réalisation de son tracé actuel et de son élargissement. Le Moulin Joseph qui marquait la limite de l'aber se trouve, à présent isolé.

Quelques remarques

Telle était la situation, à l'approche des années 80. Il convient cependant de noter honnêtement quelques points positifs :

Les gravures anciennes, les vieilles photos nous présentent des rives particulièrement dégarnies de végétation : A l'époque où le bois était un combustible incontournable, seules quelques propriétés privées échappaient à une coupe généralisée. A preuve, les blockhaus allemands sur la crête de Kerorven, les tranchées creusées à l'aplomb de l'anse de la Villeneuve ne s'expliquent qu'à condition d'avoir de là une vue dégagée sur le lit de la Penfeld. A partir de la libération, on a pu constater un développement rapide mais anarchique des boisements.

La faune s'était bien maintenue, malgré l'urbanisation de la rive gauche. Les lapins étaient légion, à Kerguérec, au Bouguen, à la Cavale blanche... Ils n'en va plus de même aujourd'hui. Il, y a même eu une battue, vers 1990, qui les pratiquement éradiqués de la rive droite.

Les écureuils peuplaient le domaine jusqu'à ce qu'une épizootie les frappe dans les années 90. On a pu constater des incursions de nombreux renards dans les zones urbanisées.

Les oiseaux ont toujours apprécié le site : mouettes, colverts, poules d'eau sur l'aber ; les pigeons et de multiples espèces sur les rives. Les cormorans se sont multipliés, attirés par l'abondance des

poissons dans la Penfeld. Les habitants de Kerhallet et de Kerguérec se souviennent du hululement des chouettes qui berçait leurs nuits jusque dans les années 2000. Les cygnes ne s'arrêtent plus sur la Penfeld, lors de leurs migrations.

C'est donc depuis l'aménagement des rives que la faune s'est considérablement raréfiée : la surfréquentation, la disparition des habitats, la rupture de la continuité verte avec la rase campagne ont fait leur œuvre ! Un signe encourageant cependant : j'ai croisé un chevreuil, en août 2016, au bois de Kerorven ; magnifique rencontre !

Le peuplement en poissons, s'est par contre bien maintenu malgré les obstacles et la diminution de la salinité : pas question, bien sûr, d'y observer des espèces du grand large comme « des bancs de daurades », comme on a pu le lire ! Mais les mulets envahissent la Penfeld à chaque belle saison. Des anguilles peuplent le fond de l'aber et on peut observer, à Kervallon, des cormorans pêchant gaillardement le carrelet.

L'aménagement des rives : une prise de conscience tardive mais salutaire

Ce patrimoine exceptionnel, allait-on continuer à le dégrader sans remords ? Une prise de conscience s'est opérée dans les années 80. Dans l'opinion d'abord ; notamment à la « ZUP » de Bellevue où le statut de « riverains » avait été d'emblée profondément ressenti par les nouveaux arrivants. La vie associative y était alors foisonnante et la question des rives a été rapidement un sujet d'intérêt pour elle.

Ceci rejoignait la réflexion des élus de la Ville et de la Communauté Urbaine : il était temps de préserver et d'aménager les rives de la Penfeld, véritable poumon vert pour la population brestoise. Il en était grand temps, en effet, qu'on en juge : la seule portion de rive encore intacte se situe sur la rive droite, entre le Dépôt de la Villeneuve et Kervallon.

Une commission se met en place en 80, réunissant autour de la Communauté Urbaine, la ville de Brest, la Préfecture Maritime, la SEMAEB, gestionnaire du Parc de la Villeneuve, La réflexion bénéficiera des compétences éprouvées de l'Agence d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Brest (AUCUBE), sous la conduite d'un homme de talent : M. Le Menn. Deux sièges sont attribués à des représentants de la vie associative de Bellevue. Les « zupiens » désignent Jean Pierre Caroff, plus tard destiné à de hautes fonctions, et votre serviteur. L'instance créée prend le nom de Comité Directeur d'Aménagement des Rives de Penfeld ; elle siègera pendant toutes les années de cette réalisation.

Chaque collectivité était représentée par un élu : Maire adjoint, vice président de la Communauté Urbaine... Les administrations par des responsables au plus haut niveau : le Préfet Maritime y avait délégué son chef de cabinet ; de ce fait, l'instance était non seulement délibérative mais aussi décisionnelle. Les mesures étaient arrêtées en cours de réunion et aussitôt mises en œuvre.

C'est un exemple rare de concertation et de consultation réelle : nous avons pour tâche de présenter les projets à la population, de recueillir les avis et les idées exprimées par elle, et de remonter cela à la commission. Pour ce faire, nous tenions régulièrement des réunions dans le quartier ; la participation prouvait bien l'intérêt rencontré parce projet. Chose assez exceptionnelle pour être relevée, les avis, les idées, les suggestions que nous remontions étaient écoutés, le plus souvent pris en compte et suivis immédiatement d'effet : nous étions les gens « du terrain » !

Trois préoccupations ont été exprimées unanimement par les membres du Comité : il s'agissait de sauvegarder le site, de l'aménager pour le plus grand bien de la population brestoise, de l'ouvrir au plus grand nombre.

Préserver, protéger l'existant

Il s'est agi, d'emblée, d'empêcher toute nouvelle atteinte au site. Cet objectif a été atteint, à l'exception du remblai du pont de la Villeneuve. Par contre, deux demandes ont été rejetées : celle des cadres du C.H.U qui réclamaient un échangeur à l'entrée de l'équipement ; deux hectares de nature encore préservés étaient en jeu, et pas seulement peuplés de « quelques saules » ! Il s'agissait manifestement d'une question de prestige : le rond-point réalisé remplit parfaitement sa fonction. Il y a eu aussi le projet de l'École de Commerce d'empiéter sur le site du Gros Chêne pour une extension. Une levée de bouclier des habitants du quartier, avec une manifestation sur les lieux menacés, a fait capoter le projet.

Il est à noter que le comité n'a pu envisager l'enlèvement des décharges et remblais qui altéraient le site, pour revenir au trait de côte initial ; ceci pour des raisons évidentes de budget.

Dans les zones en surplomb, l'urbanisation avait fait son œuvre : sur la rive droite, la construction du lotissement de Kerguérec, de 73 à 75, avait entraîné la disparition des derniers champs et prairies. La rive gauche était restée plus rurale. Les élèves de l'école de Kerhallet pouvaient voir des fenêtres de leurs classes les vaches paissant paisiblement dans les champs de la Cavale Blanche. La dernière hameau rural, sur le site du CHU, a été rasé, il y a une vingtaine d'années ; seul subsiste le lavoir, à l'abandon. Après la réalisation du Parc de Penfeld, du quartier de la Cavale Blanche, du Parc des Sports et en dernier lieu, du CHU, un seul secteur restait à protéger : entre le parc des Sports et le C.D.205. La zone a été classée non *aedificandi* ; on a conservé la trame bocagère, en décidant de laisser prospérer les boisements des vallons et des talus et en mettant les champs en herbe.

On décida d'annexer aux rives des secteurs perpendiculaires comme autant de coulées vertes pénétrant les quartiers riverains : la descente de Kervallon, les hauteurs bordant la rue de Normandie, le bas du quartier de Quizac...

Aménager, améliorer le site

Une évidence s'est d'emblée imposée : pour la rive droite, il importait de préserver l'aspect sauvage qu'elle présentait sur une bonne partie de sa longueur. La rive gauche, plus dégradée et plus urbanisée devait être aménagée en parc urbain.

Chaque boisement existant fut répertorié ; il a fallu effectuer un gros travail d'entretien pour chacun d'entre eux ; ceci n'ayant jamais été réalisé auparavant. Conjointement, des pentes encore dégarnies ont été plantées : sur les hauteurs de Kerorven à La Cavale Blanche, au dessus du parc de jeu, à Kerguérec, sous le quartier de la rue d'Aquitaine, en contrebas du Parc de Penfeld...

Une initiative remarquable à souligner : La construction de la goélette « La Recouvrance » avait nécessité l'utilisation de 400 arbres ! L'idée germa de rendre à la nature ce qui lui avait été retiré : une butte de gravats encombraient l'esplanade des magasins de Kervallon ; elle fut modelée, recouverte de terre arable et plantée d'autant d'arbres dans chaque espèce qu'il y en avait fallu pour la construction de la goélette. Ce site fut baptisé le « clos de la Recouvrance ». Un seul regret : la plantation est trop dense pour en assurer la pérennité.

Il a fallu couvrir les flancs des chemins de halage de terre arable et les ensemercer de gazon, planter quelques arbres. Le chantier le plus important : la décharge de l'Anse Goyen. Cet immense no man land a du être nivelé pour obtenir l'esplanade baptisée « le Parc à bois » sur laquelle a été installé le parc de jeu ; plus loin, là où les accumulations de débris étaient les plus importants, des buttes ont été modelées et arborées : ce fut la « Terrasse des Forçats ».

Nous avons attaché une grande attention à :

quelques sites remarquables

- Les Jardins en terrasses sur les pentes de la Descente de Kervallon ; le site a été restauré, les terrasses mises en en herbe ou confiées à des jardiniers amateurs.

- Le Place du Gros Chêne, à proximité du pont de la Villeneuve : énorme spécimen dont il est difficile de déterminer l'âge ; Il est à coup sûr, maintes et maintes fois séculaire.

- La chapelle Saint Guénolé.

Cette ruine en piteux état surplombait la Penfeld, sur la rive droite face au parc de Penfeld. Une restauration partielle fût entreprise, à partir des pierres retrouvées sur place. Je connaissais bien le maçon à qui la communauté urbaine confia ce travail délicat ; il me raconta le soin qu'il mit à ne reprendre que les pierres d'origine, en essayant de leur faire retrouver leur emplacement initial, le temps qu'il investit pour retrouver la composition exacte du mortier utilisé à l'origine de la construction.

Une réflexion s'est engagée à propos du **lit de la Penfeld** ; Si l'aber présentait un aspect agréable à marée haute, à l'étiage, le spectacle était désastreux : partout une vase nauséabonde parsemée d'épaves diverses : cadres de deux-roues, caddies du supermarché voisin... On construisit à Kervallon un ouvrage de régulation afin de maintenir le plus souvent possible un niveau proche de celui de la marée haute, tout en prévoyant un brassage des eaux régulier. Le plan d'eau ainsi constitué permet la pratique d'activités nautiques très suivies : canoës-kayak, yole de mer...

Plus tard, on a pris la décision de draguer le fond de l'aber afin de pallier l'envasement de ce dernier du à différents facteurs : effluents de carrière, accélération du lessivage des sols... Il y a eu, aussi, à arracher les pieux fichés dans le lit : on y arrimait autrefois les pièces de bois que l'on faisait séjourner dans l'eau saumâtre pour une meilleure conservation. A cet occasion, on récupéra dans la vase, nombre d'entre elles, oubliées depuis des générations. Stockées un temps au Bois de Keroual, elle ont pu être utilisées par la construction et la réparation navales.

Restait une question : la verrue que représentait, au milieu du domaine, l'île factice, cette plate forme industrielle de plus de 600 m. de long, avec son immense atelier, ses hangars, ses aires de stockage et de stationnement. L'Atelier à Bois qui l'occupait était moribond mais la Marine nous prévint qu'elle n'était pas prête à céder les lieux. Il fallut donc intégrer cette donnée dans le schéma général de l'aménagement de la Penfeld en entamant une réflexion pour un avenir plus ou moins lointain. La DCAN tint cependant à améliorer l'esthétique des différents bâtiments pour qu'ils s'intègrent un peu mieux dans le site. L'atelier a, depuis fermé ses portes ; le site est utilisé par le service des espaces verts et les activités de canoës-kayaks.

Ouvrir le site à la population

D'emblée, s'était imposé à la commission l'objectif de permettre à la population brestoise de « s'approprier » le domaine, selon l'expression en vogue aujourd'hui, en considérant que celui-ci représentait un « poumon » exceptionnel pour cette population. Bien peu d'agglomérations peuvent en effet se targuer de bénéficier d'une pénétrante verte d'une telle qualité. Il convenait de favoriser au maximum l'accès des brestois à la Penfeld.

Afin de faire respecter la quiétude de leur « mise au vert », assurer leur sécurité, préserver la qualité du site, le comité directeur convint, sans débats, de l'application au domaine du règlement des espaces verts communautaires : respect de l'environnement, comportements corrects, surveillance des animaux, interdiction de l'équitation, de la pratique du VTT...

Un accident grave survint dans les premières années : négligeant les dispositions de ce règlement affiché aux accès, une maman entraîna un jour son jeune fils, à vélo, sur les chemins escarpés de la rive droite. Ce qui devait arriver, arriva : l'enfant fit une chute de plusieurs mètres et fut hospitalisé dans un état grave. La maman voulut intenter une action en justice contre le maire de l'époque, Pierre Maille ; démarche qui n'aurait, bien sûr, abouti qu'à un non-lieu !

Multiplier les accès

Pour favoriser au mieux l'accès à pied au domaine, plus de 50 ouvertures furent aménagées sur son pourtour, avec une grande densité au niveau des quartiers riverains les plus proches : Kervallon, la

Cavale blanche, Kerhallet... on en compte une tous les quarante mètres à Kerguérec ! Des cheminements verts donnent aussi accès à la Penfeld :

- la descente de Kervallon et les chemins qui la surplombent,
- la zone de bocage entre le parc des sports et le CD 205
- à partir de la Présidence de l'UBO,
- au dessus de la rue de Normandie
- à partir de l'église de Quizac
- à partir du carrefour des 4 vents, par la rue Raozoc ou sur les arrières de la rue d'Aquitaine.

Pour les habitants des quartiers plus lointains, deux possibilités, le bus : il y a un arrêt à l'entrée de l'île Factice, un autre à Penfeld ; ceux-ci sont peu utilisés par les promeneurs : une famille venant avec trois enfants passer une heure sur les jeux doit utiliser un carnet de 10 tickets (pas fait pour toutes les bourses !)

Nous avons répertorié les possibilités de stationnement : sur la rive droite, le terre plein de Kervallon, quelques places à l'entrée du Parc des Sports. Plusieurs parkings ont été aménagés au hameau de Penfeld et à la porte de l'Arrière Garde. Nous avons surtout compté sur le grande terre-plein de l'Anse Saupin, destiné à l'origine aux ouvriers de l'île Factice et aux employés de la buanderie, estimé à environ 170 places. Au départ, celui-ci a largement suffit mais la Marine s'est, un jour, réservé la moitié de cette surface pour desservir la buanderie. Récemment, un aménagement a encore considérablement réduit la capacité de ce parking.

Aménager les parcours

Tout un réseau de cheminements a été réalisé :

Nous avons donné priorité à un axe Sud-Nord, large et bien stabilisé :

De l'Arrière-Garde à l'île Factice, sur un tracé parallèle à la rue de l'Anse Saupin dont l'un des trottoirs a été supprimé. L'intention était d'isoler le plus possible la circulation des piétons de celles des véhicules (idée rarement reprise depuis à Brest : cf : la route de contournement Spornot-Messioual). Ce fut la « Promenade Chateaubriand ».

Je n'ai pas mis mon grain de sel lorsque cette promenade fut baptisée mais cette appellation est historiquement intenable : lorsqu'en 1783, le « soupirant » de Marine Chateaubriand partait en promenade à partir du centre ville, ses pas le menait à l'anse du moulin à Poudre qu'il ne pouvait franchir (Une passerelle fut établie quelques années plus tard) ; « J'arrivais à un coude où ce port disparaissait. Là, ne voyant qu'une vallée bourbeuse, mais entendant encore le murmure confus de la mer... ; je me couchais au bord de la petite rivière... » Le lieu des méditations de l'écrivain me semble d'évidence l'amorce du ravin du Moulin à Poudre où coulait un ruisseau à présent enterré.

A partir du Parc à Bois (après l'île Factice), on utilisa l'emprise de l'antique chemin de halage, jusqu'à Penfeld.

Restait, hélas, l'île Factice qui coupait cet itinéraire principal. Il fut retenu d'étudier la possibilité de faire se rejoindre les deux tronçons déjà réalisés lors d'un futur mais lointain (on le savait !) aménagement de l'île Factice.

Un de mes grands regrets : que nous n'ayons pas anticipé l'impact de la construction de l'avenue de la Libération et du « Pont Technique » que les promeneurs, coureurs à pied, randonneurs doivent à présent traverser par des passages piétons extrêmement dangereux. Un passage souterrain ménagé lors du comblement aurait pu être réalisé pour un coût raisonnable ; aujourd'hui, peut-on l'envisager ?

Simultanément, on traça tout un réseau de cheminements plus rustiques notamment sur la rive gauche, au plus près de l'eau, en améliorant le chemin existant entre Penfeld et la Villeneuve puis à travers bois jusqu'à Kervallon ainsi que des cheminements en haut des pentes. Sur la rive droite, une promenade bucolique, en hauteur, relie Penfeld à la Terrasse des Forçats et dessert le site du Gros chêne.

Transversalement, plusieurs franchissements de la Penfeld ont été réalisés ou améliorés :

- sur l'emprise de l'ouvrage de régulation, à Kervallon,
- A l'île Factice, en utilisant le remblai du pont Technique,
- Toujours à l'île factice, une passerelle, à l'arrière de l'atelier.
- A la Villeneuve, l'ouvrage provisoire qui remplaçait l'antique passerelle des Pupilles a laissé place à un ouvrage utilisant les piles de la vieille passerelle.
- A Penfeld, un chemin de liaison a permis de joindre les deux rives sans emprunter le C.D 5 si passant et si bruyant.

Mettre les rives de Penfeld au cœur d'un réseau de cheminements.

Un constat s'est imposé : la place centrale qu'occupe la Penfeld dans un ensemble de trouées vertes mises à la disposition des Brestois au cours des dernières décennies.

A partir de ce site, il est possible de poursuivre sa promenade, son jogging, sa randonnée dans bien des directions.

Le premier chantier qui s'est présenté à nous ; la liaison avec le Bois de Keroual. Depuis des lustres, un passage à travers un terrain vague entre le dépôt de la Villeneuve et le Parc des expositions de Penfeld permettait de joindre rapidement le bois de Keroual. Nous avons un jour appris que la Marine et la SEMAEB, gestionnaire du Parc de Penfeld allait fermer leurs domaines par une clôture mitoyenne, condamnant le passage existant. Nous avons décidé les deux partenaires à laisser un espace de quelques mètres où la Communauté urbaine a pu réaliser le chemin stabilisé actuel, maintenant ainsi la liaison la plus courte et la plus pratique avec le Bois de Keroual. (il y en a bien d'autres !).

L'effort s'est poursuivi au cours des dernières décennies aboutissant à tout un réseau de cheminements en étoile autour de la Penfeld.

Du sud au nord :

- sur la rive droite, à partir de la porte de l'Arrière-Garde, un passage rustique mais bien praticable entre le mur de l'Arsenal et l'UBO ; Les derniers vestiges des fortifications du Bouguen y dorment encore dans les broussailles. On accède du plateau du Bouguen puis, en longeant le terrain de sports, au petit bois sous le pont R. Schuman et qui mène au ravin du Moulin à Poudre.

Un escalier portant de la porte du Moulin à Poudre et grimpant jusqu'au plateau du Bouguen permettait aux troupes du fort un rapide accès à partir de l'intra-muros. Il est toujours intact mais les derniers mètres ont été sottement comblés lors de la construction du Restaurant Universitaire !

- Sur l'autre rive, la route des Capucins a été ouverte au public il y a quatre ans. Elle permet, en particulier une belle promenade sur les terrasses autour des ateliers.
- La descente de Kervallon et ses chemins, donnant aussi accès au site des fortifications de Quéliverzan. Deux passages entre ces deux domaines, actuellement condamnés, permettraient un circuit remarquable.
- Un cheminement à partir du Dépôt de la Villeneuve donne accès à l'étang du même nom, à la vallée du Buis, au Fort du Questel, au Parc d'Eole par le ruisseau de Coat Tan.
- Comme je viens de le dire, tout un réseau de liaisons permettent de rejoindre le Bois de Keroual.
- A partir du fond de la Penfeld, on peut rapidement rejoindre le site du Tridour et Guilers par la vallée de Kerguillo.
- Au Moulin Joseph, on peut poursuivre une très belle ballade le long de la Penfeld et rejoindre l'étang de Kerléguer, la vallée des Moulins de Bohars et, finalement, par l'emprise du « Petit train », Gouesnou. L'aménagement du site du Spernot permettra sans doute, à terme, de rejoindre Lambézellec par le chemin du Grand Spernot et le vallon de la Brasserie.

Cette énumération, loin d'être exhaustive, permet de mesurer les efforts déployés par la communauté Urbaine pour créer cet ensemble exceptionnel. Il serait dommage, à mon sens, de ne pas prendre en compte dans cet atout incomparable dans une réflexion globale sur le site de la Penfeld.

Et maintenant ?

Tous ceux qui, au cours de ces dernières décennies ont œuvré pour la préservation, pour la mise en valeur des rives de Penfeld, peuvent en être fiers ; le résultat est à la hauteur de leurs espérances. Et les Brestois l'ont bien reconnu puisque le site est devenu l'un de leurs « points de chute » préférés ; à preuve : la foule dense de promeneurs, joggeurs, cyclistes, randonneurs qui s'y pressent dès que le temps s'y prête. J'ai été interloqué par l'intention affichée aujourd'hui de « faire connaître la Penfeld aux Brestois » !!!! S'est-on rendu sur le site un beau dimanche après-midi ?

Le spectacle vaut le déplacement !

A la fin des travaux d'aménagement, la rédaction du Télégramme, dont j'étais le correspondant pour Bellevue me commanda un papier sur les rives. Elle connaissait mon implication dans la réalisation de ce vaste chantier. J'eus droit à la première page de Brest dans l'édition d'un samedi, avec une pléiade de photos. J'y décrivais le site, ses beautés, les travaux accomplis, la faune, alors bien plus préservée, les sites remarquables... Le lendemain, une foule compacte envahissait le domaine ; mes voisins firent la remarque : « On dirait la rue de Siam ».

Peut-être, pour éviter un risque de surfréquentation, y aura-t-il intérêt à inciter les visiteurs à poursuivre leurs découvertes au delà du site proprement dit : il y a matière...

et de la bien belle, là encore !

Face à l'engouement de la population, il faudra sans doute améliorer les moyens d'approche. Indiquer des « stationnements bis » comme la rue du Nivernais, à Kerhallet, aménager des sites comme le délaissé de route près du pont technique ou le plateau de Kervallon. Négocier auprès des gestionnaires, l'accès aux parkings du Parc des Sports de la Cavale blanche et celui du parc des expositions, tous deux, le plus souvent, pratiquement vides ? Il faudra ne pas oublier cette question lors du réaménagement de l'Arrière-Garde et de l'île Factice.

Ces deux sites seront sans doute les derniers sur lesquels pourra s'exercer une recherche environnementale ; Il reste à espérer que ces opérations se feront véritablement dans la concertation et la consultation des habitants de nos quartiers ; seul moyen d'éviter bien des bourdes, comme j'en ai eu l'expérience. En aval, la vallée de la Penfeld est trop dégradée pour n'envisager qu'une vocation urbaine, sans doute à usage de loisirs, industriel ou commercial. Peut-être d'habitat ?.

Il restera aussi à promouvoir une politique d'animation pour le plus grand profit de la population ; J'ai en mémoire, entre autres, le magnifique succès des nombreuses éditions des 10 km de Bellevue, course pédestre montée à la l'initiative de mon épouse, Jacqueline : plus de 200 bénévoles à l'œuvre, plus de 1000 participants, 10.000 spectateurs... La bien belle « Fête des Rives » attendue avec impatience par la population. (Je me souviens de la corvée du gonflage de centaines de ballons à l'hélium pour le lâcher de clôture... de toute beauté !).

Ceci, tout en respectant la vocation première du site, qui est, à mon sens, d'être avant tout un lieu de ressourcement pour tous. Je pense que cet avis est partagé par le plus grand nombre.

L'année dernière, une soirée « techno » a été organisée sur le terre-plein de l'Anse Goyen, à vingt mètres des premières maisons de ce quartier densément peuplé, essentiellement de personnes âgées parfois gravement malades. La clôture était prévue à 23 heures mais la troupe remis sa sono jusqu'à 1 heure et demie du matin.

Chez les riverains, les chauffe-eau vibraient sous le chocs des « basses » transmis par les conduits de cheminées !! Il conviendra de ne pas monter n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où.

Je forme le vœu que les générations à venir aient à cœur, elles aussi, de veiller sur ce site magnifique qui selon le souhait de l'écrivain Alphonse Allais, a mis « notre ville à la campagne ». A nous de leur transmettre, le plus préservé possible, ce patrimoine exceptionnel.